



Crabier blanc en plumage nuptial.  
© Steeve Mathieu/  
Gepomay

MAYOTTE

## L'efficacité de la lutte contre le rat noir en faveur de la reproduction du crabier blanc

Le Groupe d'Études et de Protection des Oiseaux de Mayotte (Gepomay) a présenté de nouveaux résultats au *PanAfrican Ornithological Congress* du 21 au 25 novembre. L'association agit pour la protection de l'oiseau le plus menacé de l'île, le crabier blanc, depuis 2013. Dans le cadre du Plan national d'actions en faveur de ce héron et du projet européen Life BIODIV'OM, de nombreuses actions sont mises en place dont la lutte contre le rat noir dans les mangroves.

Le crabier blanc est une espèce en danger mondial d'extinction. À ce jour, elle ne niche que sur quatre îles de la planète : Madagascar, Mayotte, Aldabra et Europa. Accueillant 20 à 40% de la population reproductrice du crabier blanc, Mayotte est un site d'intérêt majeur pour sa conservation. Sur ce territoire, les couples reproducteurs nichent dans les mangroves, à la cime des palétuviers. Une menace identifiée par le Gepomay est le dérangement, voire la prédation, par le rat noir, une espèce exotique envahissante. Cette prédation a été illustrée en 2019 grâce à l'utilisation de pièges photographiques sous les héronnières. De faux nids abritant des œufs de poule ont été construits et placés sous

les réels nids de crabier blanc. Les clichés témoignent de l'intérêt des rats pour ces leurres : il est donc très probable que le rat noir prédate les œufs, voire les juvéniles du crabier blanc.

Au vu de cette menace, depuis 2019 le Gepomay met en œuvre et optimise un plan de lutte contre le rat noir en mangrove : trois sites de nidification du crabier blanc ont fait l'objet d'un contrôle des populations de rats. La lutte effective est réalisée avec des pièges mécaniques (A24©Goodnature). Un appât au fond du piège attire un rat ; il entre dans le piège et est instantanément tué par un piston à air comprimé. La lutte a lieu pendant la période de reproduction du crabier blanc, lorsque

les œufs et les jeunes sont présents au nid et donc lorsque le rat représente une importante menace. En parallèle de la lutte et sur ces trois sites, les populations de rats sont suivies grâce à deux méthodes :

- Les densités de rat noir sont estimées grâce à un protocole de Capture-Marquage-Recapture (CMR) : il s'agit de capturer des individus, les marquer grâce à une bague à l'oreille puis les relâcher. Les jours suivants, les nombres de nouvelles captures (individus non bagués) et de recaptures (individus déjà bagués) permettent d'estimer la taille de la population locale. Les résultats de la CMR semblent montrer une tendance à la diminution des densités de rats pendant la période de lutte.



Capture d'un piège photographique installé sous une héronnière témoignant de la prédation des leurres par les rats et donc de leur intérêt très probable pour les œufs de crabier blanc.

- Les cartes à mâcher (Chewcards ©Goodnature) sont des appâts utilisés pour estimer l'activité du rat sur un territoire donné : les marques de morsures laissées sur la carte et la consommation de l'appât permettent d'obtenir un score témoignant d'une activité ou non. Les résultats montrent une diminution de l'activité des rats durant la période de lutte. Lorsque le contrôle des populations est en cours, la proportion du score 1 (présence) est significativement plus faible que la proportion du score 0 (absence).

Le suivi des populations de crabiers blancs est également réalisé et optimisé par le Gepomay depuis 2014. Un protocole de photo-comptage a été mis au point grâce à des photographies aériennes prises par drone au-dessus des héronnières. Le nombre de couples reproducteurs est également estimé par CMR : ici ce sont les nids qui sont marqués sur les photographies où ils apparaissent. Le Gepomay compte 415 couples reproducteurs sur le territoire de Mayotte pour la dernière saison de reproduction 2021-2022.

La lutte contre le rat noir entraîne une diminution de l'activité des rats et semble entraîner une diminution de leur densité dans les mangroves durant la saison de reproduction du crabier blanc. Il s'agit désormais, et grâce au protocole standardisé de suivi par drone, d'évaluer les impacts de cette diminution sur les populations de crabier blanc. Un suivi sur environ cinq ans et le calcul d'un succès reproducteur permettront d'obtenir des résultats robustes : l'augmentation de la population reproductrice de l'oiseau pourrait confirmer l'efficacité de la lutte contre le rat noir en faveur de la reproduction du crabier blanc.

**Mariane Harmand**

Chargée de la communication Gepomay

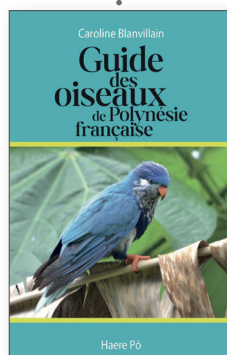


## MARTINIQUE

### Le préfet donne le feu vert aux chasseurs

Le Préfet de Martinique a soumis un projet d'arrêté ré-autorisant la chasse de 11 espèces d'oiseaux, pourtant suspendue en septembre dernier par la justice. Le Tribunal administratif de la Martinique avait suspendu le 21 septembre 2022 l'exécution de l'arrêté préfectoral du 19 juillet 2022 relatif à l'ouverture et la clôture de la chasse pour la campagne 2022-2023 dans le département, qui autorisait la chasse du pigeon à cou rouge, du moqueur corossol, du pluvier bronzé, du pluvier argenté, du bécassin à bec court, du chevalier à pattes jaunes, du chevalier semipalmé, du bécasseau tacheté, du bécasseau à échasses, de la bécassine de Wilson, de la bartramie des champs et de la sarcelle à ailes bleues. Une suspension rendue possible grâce à un référé déposé par la LPO et les associations ASPAS, Amazona, le Carouge, AEVA et ASFA, en attendant un jugement au fond sur la légalité d'un tel arrêté. Toutefois, le préfet de Martinique a récemment soumis un autre projet d'arrêté autorisant à nouveau la chasse dans les mêmes conditions de 11 des 12 espèces (hors bécassin à bec court). Rappelons que le juge avait considéré que les quotas de prélèvements fixés par l'arrêté litigieux étaient excessifs par rapport à la limite de mortalité admissible sans risque d'atteinte à la conservation des espèces.

Pluvier bronzé. © Mark Peck



## POLYNÉSIE FRANÇAISE

### Guide des oiseaux de Polynésie française

Un guide de plus de 300 pages en couleurs pour découvrir 40 espèces d'oiseaux terrestres et 30 espèces d'oiseaux marins, et ainsi l'extraordinaire richesse de l'avifaune des cinq archipels de la Polynésie française. Un guide pour mieux connaître et donc mieux protéger les oiseaux et leurs habitudes de vie — ainsi que leur habitat, c'est-à-dire la biodiversité de nos îles hautes et basses. Identifier les menaces qui pèsent sur les oiseaux, c'est être attentif à la beauté et à la fragilité de notre environnement, une manière de s'en sentir responsable. Les mythes océaniques rappellent les liens privilégiés qui avaient existé entre les oiseaux et les hommes, séduits par les couleurs de leurs plumes et la musique de leur chant — des liens à renouer aujourd'hui.

Pour en savoir plus : <https://www.manu.pf>